

Agir pour préserver les abeilles

Publié le 16/07/2016 à 05:34 | Mis à jour le 27/04/2017 à 13:34



Lors de l'intervention de Sylvie Houte.

Dans le cadre de son engagement environnemental, l'agence de voyage Cybèle Evasion, spécialisée dans l'écotourisme et le tourisme durable sur mesure, basée à Savigny l'Evescault, consacre 0,5 % de son chiffre d'affaire à la réalisation d'actions locales de compensation carbone. Elle souhaitait initier une action sur la thématique plébiscitée par ses clients : " la préservation des abeilles ". Laetitia Varennes, responsable de l'agence, a proposé au maire de sa commune - inscrite dans la mise en place d'un Agenda 21 communal - le dispositif intitulé " Mon village, espace de biodiversité " mis en œuvre par Sylvie Houte, ingénieure d'études au CNRS de Chizé.

Ce projet d'éducation au développement durable, qui place les villages comme support de biodiversité, a été créé à l'origine dans le département des Deux-Sèvres. Son objectif est de construire une relation entre les habitants et leur territoire autour de la gestion d'un bien commun, la biodiversité, dans le but que les citoyens s'approprient leur territoire et s'impliquent individuellement dans la gestion collective de la biodiversité. Fédérateur et accessible à tous, ce dispositif s'adresse à l'ensemble des citoyens (habitants, professionnels, agriculteurs, élus, employés communaux, associations, école) et favorise les échanges et la re-familiarisation avec l'environnement. Il permet donc à chacun de s'approprier les connaissances nécessaires pour exprimer leurs choix face aux enjeux actuels et s'engager pour leur territoire de façon responsable.

Ce projet s'appuie sur des espèces proches des citoyens et facilement observables : les abeilles, insectes pollinisateurs, sans qui nous n'aurions pas de fruits. Parce que l'abeille est l'avenir de l'homme, Guy Andraut a proposé à chaque participant, à chaque commune, de construire un dispositif citoyen dans chaque territoire. Une réunion aura lieu en septembre avec tous les territoires volontaires pour mettre en place ce dispositif en 2016-2017.